



Montpellier, le 4 juillet 2016

Communiqué de presse

La marque *Esprit parc national* est lancée dans le Parc national de la Guadeloupe

Lancée officiellement en juillet 2015, *Esprit parc national* est la marque des 10 parcs nationaux de France. Après le Parc national des Ecrins, du Mercantour, des Cévennes, des Pyrénées, des Calanques, de La Réunion, et de Port-Cros le Parc national de la Guadeloupe est le 8^{ème} parc national français et le 2^{ème} parc national d'Outre-mer à avoir lancé officiellement sa marque territoriale.



Samedi 2 juillet 2016, à la Mairie de Goyave, Ferdy Louisy, Président du Parc national de la Guadeloupe, et du Conseil d'administration de Parcs nationaux de France, et Maurice Anselme, Directeur du Parc national de la Guadeloupe, ont lancé la marque ***Esprit Parc national Guadeloupe***, marque du Parc national de la Guadeloupe entourés des premiers bénéficiaires. L'ancienne "Marque de confiance" développée en Guadeloupe a laissé sa place à la marque *Esprit Parc national Guadeloupe* qui concerne des produits, des activités, des sorties et des hébergements qui sont proposés sur le territoire. Elle permet de valoriser le savoir-faire des acteurs économiques qui vivent et travaillent sur le territoire du Parc national. La cérémonie était précédée de la signature des conventions de partenariat d'application de la Charte de Territoire avec les 16 communes de l'aire d'adhésion du Parc national, en présence de Jacques Billant, Préfet de la Région Guadeloupe.

24 nouveaux bénéficiaires et 40 produits et services de la marque *Esprit Parc national Guadeloupe*

A l'occasion de cet événement de lancement de la marque *Esprit Parc national Guadeloupe* dans le Parc national de la Guadeloupe, 24 bénéficiaires se sont vus attribuer la marque :

- 11 producteurs (miel, vanille, café, fruits et légumes, confitures, sirops, tisanes.....)
- 2 prestataires de sorties (dont des sorties équestres)
- 2 artisans (divers objets décoratifs en calabasse, bijoux en graines, fabrication de tambours traditionnels)
- 4 hébergeurs (gites, écolodges, studio.....)
- 3 prestataires de plongée (randonnée subaquatique, plongée)
- 2 sites aménagés (Domaine de Vanibel et La Grivelière)



*Remise des plaques
aux bénéficiaires (PNF/M.Thomas)*

D'autres dossiers sont en cours d'examen et pourraient prochainement aboutir au marquage d'une vingtaine de produits et services supplémentaires.



Village des produits de la marque
(PNF/M.Thomas)

Une marque de distinction des produits et services durables du territoire

Les parcs nationaux ont créé la marque *Esprit parc national* pour fédérer les acteurs de chaque territoire et sensibiliser le consommateur aux valeurs portées par les parcs nationaux depuis plus de 50 ans. Présentée officiellement au Président de la République François Hollande le 18 juillet 2015, les valeurs de la marque sont l'engagement, l'authenticité, le respect, le partage, la vitalité.

Esprit parc national met en valeur des produits et services imaginés et créés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la promotion de ces territoires d'exception. Marque collective, *Esprit Parc national* est aussi porteuse d'un message de solidarité en privilégiant l'économie locale.

Esprit parc national est attribuée par les Parcs nationaux à des acteurs économiques volontaires, qui proposent des produits et services issus ou exercés sur leurs territoires. Pour obtenir la marque, les produits ou services doivent répondre aux principes prévus dans le règlement générique ainsi qu'aux critères des règlements spécifiques à chaque activité. Ces règlements sont communs à tous les Parcs nationaux pour une même catégorie d'activité. Les acteurs économiques engagés dans la marque signent un contrat de partenariat avec le Parc national concerné.

Pour télécharger le dossier de presse :

www.espritparcnational.com/presse

Pour plus d'informations :

www.espritparcnational.com

www.guadeloupe-parcnational.fr

www.facebook.com/espritparcnational

A propos du Parc national de la Guadeloupe : Résultat de la volonté d'un certain nombre de naturalistes et de scientifiques désireux de protéger et de mettre en valeur les sites les plus prestigieux du massif forestier de la Basse- Terre, le Parc national de la Guadeloupe a été créé le 20 février 1989. Il assure aujourd'hui la préservation d'écosystèmes extrêmement diversifiés qui s'étendent des fonds marins de la Côte sous le Vent et du Grand Cul-de-Sac marin au sommet du volcan de la Soufrière.

A propos des Parcs nationaux de France : Les 10 parcs nationaux de France - la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Écrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane et les Calanques - sont riches de paysages exceptionnels et abritent une faune et une flore remarquables ; ils sont aussi des espaces de vie et de ressourcement pour l'homme. Il est de leur devoir de mettre leurs précieux patrimoines à disposition du public et de le transmettre aux générations futures. Si la protection de la biodiversité fait partie de leurs missions essentielles, les parcs nationaux sont également acteurs de la sauvegarde du patrimoine culturel et contribuent à la valorisation d'activités compatibles avec le respect de la nature.

Parcs nationaux de France

Parcs nationaux de France (PNF) est un établissement public de l'État, né de la loi du 14 avril 2006 dont le siège est basé à Montpellier. Sa vocation est de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion.

CONTACTS PRESSE

PARCS NATIONAUX DE FRANCE Olivia Maurens - 04 67 41 67 35 et 06 87 26 33 64

olivia.maurens@parcnational.fr

www.parcsnationaux.fr

PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE - Maïtena JEAN +590 (0)5 90 41 55 50

maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

www.guadeloupe-parcnational.fr